



La Liane
Association de solidarité internationale

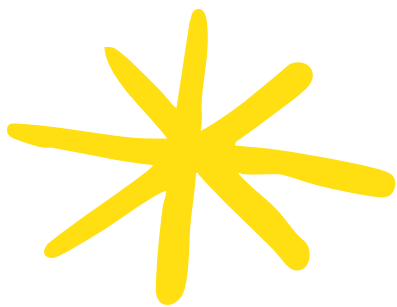
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Rappel des objectifs généraux de l'association La Liane :

Protection des enfants en danger, filles et garçons, âgés de 0 à 18 ans, voire jeunes majeurs, victimes d'abandons, de mauvais traitements, d'exploitation, d'abus sexuels.

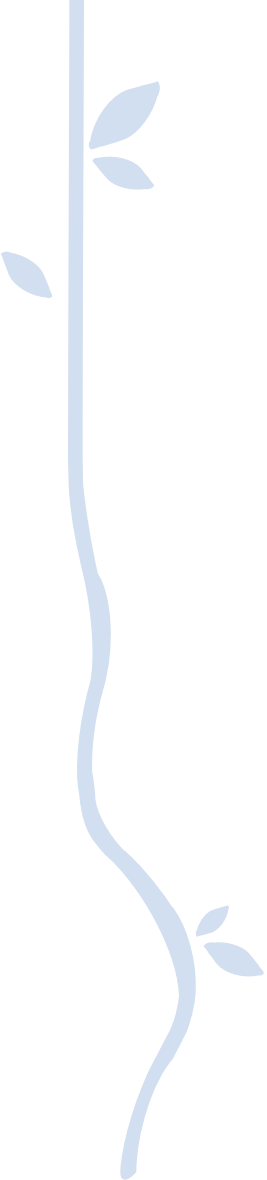
Défense de leurs droits, accompagnement dans leur réinsertion familiale lorsque c'est possible, hébergement à la Maison des Droits de l'Enfant si nécessaire et insertion sociale et professionnelle.

Prise en charge de mères isolées, des femmes victimes de violences sexuelles, conjugales, économiques. Prévention de la déscolarisation de leurs enfants. Suivi santé, formation et recherche d'emploi, développement d'activités génératrices de revenus.



ACTIONS

MISES EN PLACE



Protection des enfants

● **Accueil en urgence ou sur le long terme** des jeunes amenés par l'AEMO (service d'état de l'éducation surveillée), placés par décision de la juge des mineur(e)s avec une OGP (Ordonnance de Garde provisoire).

Parfois, les enfants arrivent seuls ou accompagnés par des citoyens qui les trouvent errant dans la rue, et parfois aussi par leurs parents qui n'arrivent pas à assurer leur survie.

À l'arrivée, les enfants sont accueillis par l'éducateur de service qui consulte le dossier remis par l'AEMO, s'il y en a un, et veille à ce que le/la jeune se sente en sécurité.

Dans certains cas, il fait appel aux éducatrices de la Maison des Femmes.

Après avoir proposé une douche, des vêtements propres et du repos, il procède à un entretien qu'il consigne dans un dossier ouvert à cet effet.

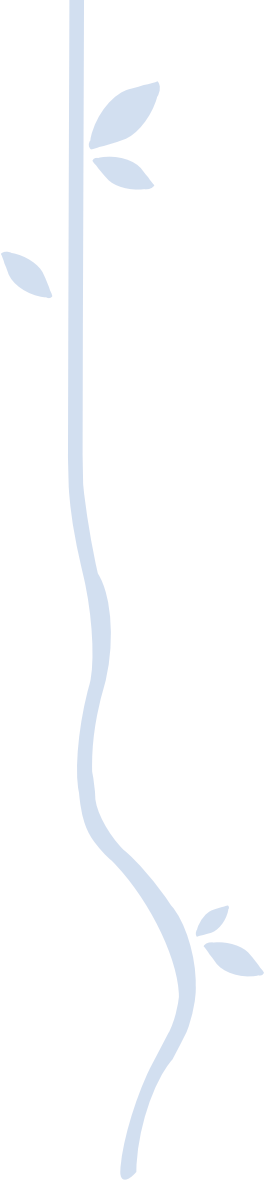
L'infirmier complète ensuite le dossier par une consultation qui lui permet d'évaluer l'état de santé du ou de la jeune et de voir s'il a des marques consécutives à des violences ou s'il semble psychologiquement troublé. Si nécessaire, l'enfant est conduit à l'hôpital pour des examens.

● **Prise en charge globale de l'enfant à la Maison des Droits de l'Enfant :**

- Santé, alimentation, hygiène de vie, éducation et bienveillance.
- Scolarisation, formation, activités culturelles et sportives.
- Entretiens psychosociaux et travail sur les problèmes rencontrés par le jeune, ses objectifs et sur ses choix de vie. Des fratries complètes sont hébergées à la Liane. Un travail de relation avec les familles est mis en place.

● **Maintien en famille et scolarisation** de nombreux enfants en situation de précarité et soutien aux mères.

● **Accueil en crèche** de jour pour les bébés de jeunes mères célibataires qui poursuivent leurs études, sont en formation ou ont trouvé un travail. Lorsque l'enfant atteint 4 ans, nous aidons les mères à inscrire leurs enfants dans un jardin d'enfants, puis à l'école à 6 ans. Nous suivons leur scolarité, leur santé et ils peuvent déjeuner au centre en cas de besoin.



● **Insertion :** en collaboration avec l'AEMO (service d'état de l'éducation surveillée), les services de justice, les familles et les éducateurs de la liane, des décisions sont prises en audiences au tribunal, concernant des médiations et d'éventuels retours en famille.

Ceux et celles qui sont hébergés à la Maison des Droits de l'Enfant sont tous et toutes scolarisé(e)s ou en formation professionnelle. Ils disposent également d'ateliers sur place (dessin, peinture, jeux divers, éducation à la citoyenneté, à l'environnement, atelier d'écriture, débats, groupes de paroles) et d'inscriptions au sein de clubs sportifs, d'ateliers d'art ou d'écoles de musique.

L'atelier d'informatique et la salle de cours ouverts l'an dernier dans la Maison continuent à fonctionner et les enfants sont encadrés pour le suivi de leur scolarité, en particulier par un Volontaire du Service International très impliqué.

À la rentrée d'octobre, la Liane a mis en place une petite classe de débutants et a embauché un enseignant. Ce dernier propose un enseignement très individualisé et l'apprentissage de la langue française avec un nombre restreint d'enfants, ce qui leur permet de rejoindre ensuite l'école du quartier dans de bonnes conditions.

Les jeunes sortis du système de « La Liane » continuent à bénéficier de notre soutien, y compris les jeunes majeurs. Nous les aidons notamment à trouver des formations après avoir fini leurs études, ou après avoir quitté l'école sans diplôme.

À la rentrée d'octobre 2023 un bachelier a été admis dans une école de génie civil, un autre dans une école de tourisme et une fille en informatique.

Cette année, l'étudiant en génie civil a quitté son école pour travailler mais les deux autres, garçon et fille, ont bien réussi leur année universitaire et poursuivent leurs études afin d'obtenir leur diplôme.

Un jeune avec un lourd handicap, en fauteuil roulant, suivi par la Liane et inscrit à l'université virtuelle passe en 2ème année de Sciences Po. Ces cas de suivi après bac sont coûteux. Les jeunes viennent de familles très défavorisées et nous devons sans cesse chercher des moyens pour assurer leurs dépenses.



Prise en charge des enfants de mères isolées en situation précaire : scolarisation, santé

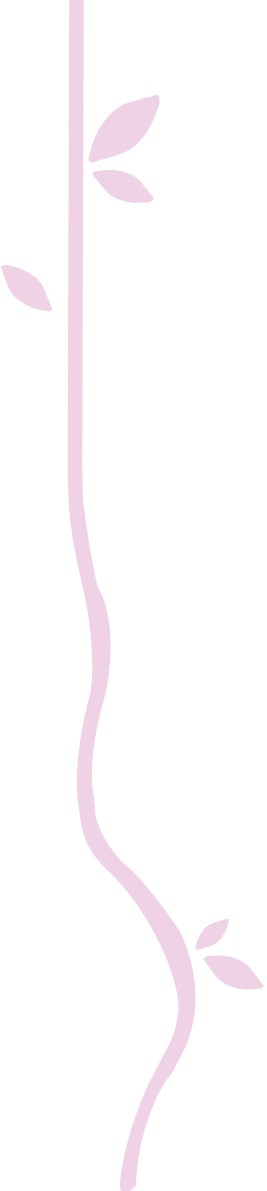
● **Prévention :**

- Sensibilisation des jeunes aux dangers de la rue avec l'organisation de groupes de paroles abordant les risques pour eux et l'intérêt d'être protégés. Travail sur les émotions.
- Entretiens sur les risques de violences, y compris en famille, et nécessité d'en parler aux personnes de confiance. Apprendre à dire non.
- Soutien à des jeunes non hébergés en formation professionnelle en partenariat avec une association suisse.

● **Les Bébés :**

La crèche fonctionne bien et accueille une quinzaine d'enfants en journée. Nous prenons également en charge à domicile, un certain nombre de nouveau-nés, jusqu'à 2 ans, dans des familles fragilisées par le décès de la maman ou lors de naissances multiples, voire de grande pauvreté. Achat de lait, soins de santé, vêtements.

En 2024, le « Jardin d'Enfants » du quartier, a continué d'accueillir gratuitement nos petits de 4 à 6 ans, en attendant qu'ils rentrent à l'école primaire.



La Maison des Droits des Femmes

Aujourd'hui bien connue à Saint-Louis, elle poursuit son action auprès des femmes victimes de violences et des enfants et adolescentEs maltraitéEs et abuséEs.

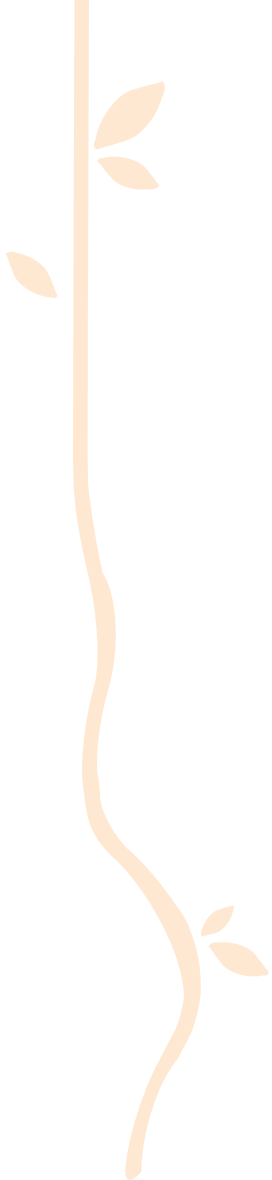
Entretiens individuels, médiations, consultations médicales et/ou psychiatriques sont organisés pour les victimes. Un certain nombre de jeunes filles victimes d'inceste, placées par l'AEMO et la juge pour enfant sont hébergées à la Maison des Droits de l'Enfant.

Nous accompagnons la mère dans les démarches auprès de la police et du tribunal et lui apportons aussi une aide économique dans certains cas car, le mari une fois incarcéré, elles n'ont souvent plus de ressources.

Des femmes, parfois avec bébés, sont accueillies en urgence dans les deux chambres de la Maison des femmes. Nous louons entre 24 et 30 chambres en ville et apportons une aide alimentaire à une dizaine de femmes.

La Liane peut être amenée à faire appel à unE avocatE pour des cas graves, infanticide ou homicide par exemple. La juriste et la sociologue font des visites régulières à la Maison d'Arrêt afin de soutenir des filles ou femmes incarcérées.

Nous avons poursuivi notre travail dans le cadre de la convention signée avec la structure SERRP qui intervient dans les quartiers de pêcheurs, en particulier dans le domaine des VBG (violences basées sur le genre). Nous organisons des causeries, des formations pour « les femmes relais » et des intervenons en cas de violences pour accompagner les victimes.

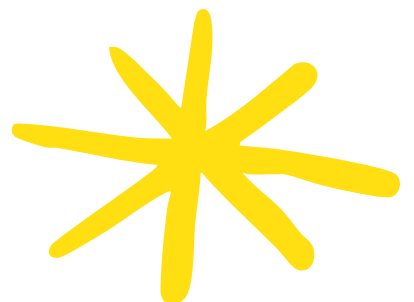


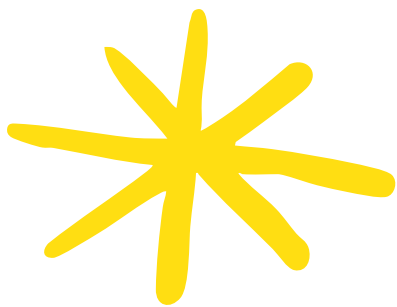
L'Atelier des Femmes

Formation de femmes et d'adolescentes à la fabrication d'objets à partir de récupération et de wax (tissu africain traditionnel). Les objets sont exposés à la boutique attenante à l'Atelier et proposés aux touristes.

30 à 50% des recettes reviennent aux apprenties et ouvrières et leur permettent de vivre de leur travail. Le reste des recettes permet de payer le loyer, les charges, les indemnités des permanentes, les matières premières et d'apporter un soutien à la Maison des Femmes.

Les femmes de l'Atelier peuvent bénéficier d'entretiens, de rencontres avec l'ASBEF (planning familial) et de conseils juridiques.





RÉSULTATS QUANTITATIFS

RÉSULTATS QUANTITATIFS

« JEUNES »

49

Enfants et jeunes hébergés à la Maison des Droits de l'Enfant dans l'année 2024 : (21 filles et 28 garçons).

15

Inscriptions en formation professionnelle.

3

Soutien apporté à 3 familles avec des jumeaux et à 3 familles avec des triplés.

6

Soutien apporté à 6 bébés dans des familles en grande précarité, dont un avec une maladie cardiaque et un avec une malformation (bec de lièvre).

20

Bébés bénéficiaires de soutien à domicile.

420

Prise en charge globale d'inscriptions scolaires.

Entre 10 et 15
selon la période

Bébés accueillis à la crèche de jour.

Détails de la scolarisation des enfants et jeunes soutenus par l'association :

- * 5 au jardin d'enfants
- * 140 à l'école élémentaire
- * 187 au Collège
- * 93 au Lycée

Activités extra/scolaires :

- Cours de chant et musique à l'école de Kora de Ablaye Cissoko. Spectacles. Ateliers de danse et dessin/peinture, chant.
- Sports et compétitions (foot, basket, karaté et judo) Filles et garçons dans chaque spécialité.
- Visites d'expositions, de parcs, journées plein air. Bibliothèque, Cinéma. Causeries, animations.

RÉSULTATS QUANTITATIFS

FEMMES EN 2024

* Hébergement en urgence à la Maison des Femmes, en attendant des solutions pérennes, de **4 femmes** ayant fui leur foyer pour cause de violences conjugales, de femmes immigrées, de jeunes mères sans ressources.

* **24 chambres** sont louées en ville afin d'héberger des femmes isolées avec leurs enfants.

* **9 femmes** perçoivent des pensions alimentaires

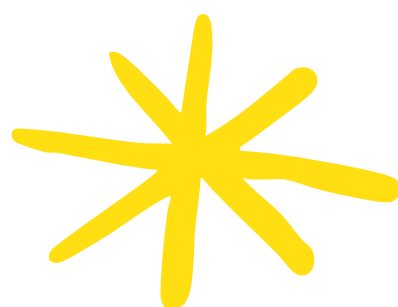
* **268 femmes, dont 29 mineures**, ont été reçues par l'équipe de la Maison des femmes en 2024 suite à des violences sexuelles, conjugales ou en raison de leur situation de grande précarité.

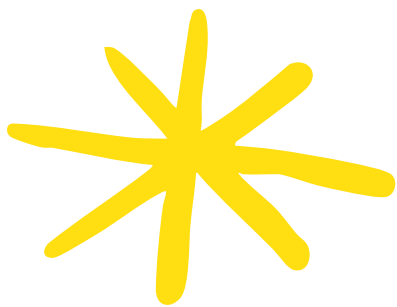
* **130 femmes/filles** toujours suivies à ce jour + **16 à la maison d'arrêt** et **15 à l'Atelier de formation/vente**.

Santé :

- Partenariat avec l'ASBEF (planning familial). Consultations, examens, contraception, suivi de grossesse. Accompagnement à l'hôpital des femmes victimes de violences.

- Depuis plusieurs années, 10 femmes atteintes de maladies chroniques reçoivent chaque mois les médicaments nécessaires à leur état de santé.





FINANCEMENTS

&

PARTENARIATS

Financements obtenus en 2024 :

Entreprise : Fortuna Frutos

Fondations : MacMillan, SERRP (Banque Mondiale).

Associations : AEM, AFPS, CAEDAS, Innerwheel, Latécoère, StL /Brest /S (dentistes).

Cotisations, dons, parrainages.

Dons en nature au Sénégal : Cie Sucrière-GDS, SCL : fruits, légumes.

Partenariats et fonctionnement associatif :

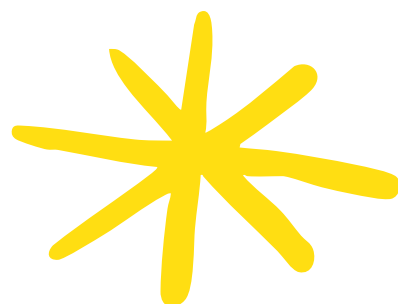
Partenariats avec l'institut Français, le Château, l'ASBEF, Agora, SERRP, Village Pilote, l'Empire des Enfants.

Partenariats santé avec le Mécénat de Chirurgie Cardiaque qui a permis l'opération à cœur ouvert à Lyon, d'un petit hébergé à la Liane et avec l'Ordre de Malte qui a opéré gratuitement en orthopédie à Dakar, plusieurs enfants adressés par la Liane.

Organisation avec des partenaires de consultations gynécologiques et de tests en direction de notre public féminin : « octobre rose »

Collaborations quotidiennes avec l'AEMO, police, justice, action sociale, santé, éducation nationale.

Nous remercions vivement tous nos partenaires, donateurs et bénévoles sans qui nous ne pourrions pas mener à bien nos actions.





La Liane
Association de solidarité internationale